

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE TVA
SUR LES CONSTRUCTIONS DE
LOGEMENTS SOCIAUX AGREES

Date de réception de la demande

--	--	--	--	--	--

N° d'enregistrement au registre contentieux

--	--	--	--

I – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE LOGEMENT SOCIAL (OLS)

DENOMINATION SOCIALE : N° TAHITI

--	--	--	--	--	--

Activité exercée : Téléphone : Adresse Mail :

Adresse :

Boîte postale : Code postal :

--	--	--	--	--

 Commune :

I-1- IDENTIFICATION DU PROMOTEUR

lorsque la demande est déposée par l'OLS agissant pour le compte du promoteur

NOM, Prénoms : N° TAHITI :

--	--	--	--	--	--

(ou dénomination sociale)

Date de création de l'entreprise :

Activité exercée : Téléphone : Adresse Mail :

Adresse :

Boîte postale : Code postal :

--	--	--	--	--

 Commune :

II – DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Le soussigné (nom, prénom, qualité) :

Sollicite le remboursement de la somme de (en lettres) :

pour le compte de (le cas échéant indiquer le nom du promoteur)(1) :

Date du dépôt de la présente demande :

(1) A remplir lorsque la demande est formulée par l'OLS agréée acquéreur
pour le compte et au nom du promoteur

A Papeete le :

Signature :

La présente demande doit être adressée à la
Direction des impôts et des contributions publiques
11, rue du Commandant Destremau
B.P. 80 – 98713 PAPEETE

II-1 - ☐ DEMANDE DE REMBOURSEMENT EFFECTUEE AU TITRE DE L'ACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION (2)

(indiquer la date d'achèvement attestée par le certificat de conformité)

- Date d'achèvement de la construction :

II-2 - ☐ DEMANDE DE REMBOURSEMENT EFFECTUEE PAR ANTICIPATION

(cocher le stade d'avancement des travaux auquel la demande se rapporte et
indiquer la date de l'attestation certifiant l'état d'avancement des travaux)1^{ère} demande ☐ (cocher si 1^{ère} demande) (2)- ☐ Date d'achèvement des fondations :- ☐ Date de la mise hors d'eau :- ☐ Date de la mise hors d'air :- ☐ Date de l'achèvement de la construction :

III – RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Attention :

(2) Lorsqu'il s'agit de la première demande de remboursement :

- l'organisme privé de logement social est tenu de produire, en sus des documents mentionnés au VII de la loi du pays n°2016-34 du 29 août 2016 relative aux organismes privés de logement social : une copie de son arrêté d'agrément en tant qu'organisme privé de logement social, une copie de l'arrêté d'agrément de la construction et l'autorisation de travaux immobiliers
- lorsque la construction est réalisée par un promoteur, la 1ère demande de remboursement doit être accompagnée d'une attestation notariée ou d'une copie de l'acte de vente en l'état futur d'achèvement mentionnant que l'organisme privé de logement social agréé est l'acquéreur et que la construction a fait l'objet d'une décision favorable d'agrément délivrée dans les conditions de la loi du pays n°2016-34 du 29 août 2016 relative aux organismes privés de logement social.

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal de l'OLS

IV - RELEVÉ DE FACTURES RELATIVES A LA PERIODE VISEE PAR LA PRESENTE DEMANDE

	Date et numéro de la facture	Nature des travaux	Informations relatives aux fournisseurs		Montant hors taxe	Montant TTC	Montant de la taxe y afférente dont le remboursement est demandé
			N° Tahiti	Dénomination sociale Adresse et contact téléphonique			
Attention : Toute demande doit obligatoirement être formulée en francs pacifiques						TOTAL	

AVIS DU RECEVEUR

Le Receveur des impôts soussigné certifie que l'OLS :

. ne figure à aucun titre comme reliquataire dans les écritures de la recette (1)

. est redevable de la somme de (1)

au titre de :

Observations (2) :

A Papeete le :

Signature et cachet d'authenticité,

(1) Rayer la mention qui ne convient pas.

(2) Indiquer les raisons pour lesquelles il paraît opportun d'exiger une caution
Préciser, le cas échéant, qu'un avis de compensation a été établi

AVIS DE L'INSPECTEUR

L'inspecteur soussigné émet un avis :

. favorable au remboursement de la somme de (1) :

. défavorable pour les motifs indiqués ci-contre (1) :

Observations :

A Papeete le :

Signature et cachet d'authenticité,

(1) Rayer la mention qui ne convient pas.

DECISION DU DIRECTEUR DES IMPOTS ET DES CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

Le Directeur des impôts et des contributions publiques autorise le remboursement de la somme de (1) :

au profit de :

Rejette la demande pour les motifs indiqués ci-contre (1)

A Papeete le :

Signature et cachet d'authenticité,

(1) Rayer la mention qui ne convient pas.

EXECUTION DU REMBOURSEMENT ET STATISTIQUES

Procédure utilisée :

Catégorie de l'entreprise bénéficiaire :

Remboursement ordonnancé :

La DICP traite vos données personnelles afin de gérer et encaisser l'impôt et dans le cadre des différentes missions de la DICP (réclamations, contrôle fiscal, assistance administrative, etc.).

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et les finalités ultérieures liées aux missions de la DICP, consultez la Notice d'information contribuables (disponible sur le site internet – QR code ci-contre – et à l'accueil de la DICP).

